Énergies renouvelables en Nord-Pas de Calais : quel gisement et quels modèles de développement ?

ademe_gisement_enr_axenne_v_finale_03_02_2011
Poids (9,80 Mo), Format (PDF)

Télécharger

- Résumé Résumé
- Références
- Sur le même sujet

Résumé

Lot1 : Identification et quantification des potentialités du territoire en matière de production d'énergie d'origine renouvelable.

Cette étude offre un état des lieux de la production d'énergie à partir de ressources renouvelables en Nord-Pas de Calais à la fin de l'année 2009, avant d'aborder la question des gisements disponibles et donc du potentiel de production en région.
Les annexes font le point sur les émissions de CO2 évitées grâce à l'utilisation des énergies renouvelables puis présentent les hypothèses de calculs employées pour la réalisation de l'étude.

Maîtres d'ouvrage : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais.
Prestataire : AXENNE.

- Résumé
- Références Références
- Sur le même sujet

Références

Identification

- Titre :

  Énergies renouvelables en Nord-Pas de Calais : quel gisement et quels modèles de développement ?

- Type de document :

  Étude

- Auteur :

  AXENNE pour l'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais

- Editeur :

  AXENNE

- Date de publication :

  2011

- Dernière modification le :

  03/02/2011

- Taille du document :

  148 p.

- Langue :

  Français

Classement

- Thèmes abordés :
- Mots-clés :

  climat, Nord - Pas de Calais, énergie hydroélectrique, biocarburant, biomasse, énergie éolienne, énergie solaire, production d'énergie, énergie renouvelable

- Niveau :

Accès

- Modalités d'accès :

  Libre

- Contraintes d'utilisation :

  Citer la source

- Règles d'usage :

Licence Creative Commons cc-by-sa V3.0

- Résumé
- Références
- Sur le même sujet Sur le même sujet

Sur le même sujet

Aucune contribution pour le moment.

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. Pour en savoir plus